

213 PRODUCTIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 6, rue Balzac

35300 FOUGERES

RCS RENNES 498 092 352

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 213 PRODUCTIONS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

2 rue Jane Addams
14280 SAINT-CONTEST

Tél : 02 31 30 03 03
E-mail : a.vesque@fiteco.com

213 PRODUCTIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 6, rue Balzac

35300 FOUGERES

RCS RENNES 498 092 352

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 213 PRODUCTIONS, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'assemblée générale de la société 213 PRODUCTIONS

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 10 juin 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels établis au 31 décembre 2025 présentent : un chiffre d'affaires de 5 807 950 €, en progression de + 51,6 % par rapport à 2024, des capitaux propres positifs à hauteur de 473 381 € et une trésorerie positive de 533 561 euros. Aucune distribution n'est intervenue postérieurement à cette date ;
- Le résultat courant avant impôt de l'exercice 2025 est bénéficiaire de 114 654 € contre un bénéfice de 154 677 € en 2024.

La continuité d'exploitation ne paraît donc pas compromise.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à SAINT-CONTEST, le 18 juin 2026

FITECO,

Commissaire aux comptes et à la transformation



Audrey VESQUE
Associée